9me ANNÉE N° 436 — PARAIT LE SAMEDI — 3 Juin 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

CAUSE PREMIERE

C'est, si nous ne nous trompons pas, vers 1879 que fut votée l'amnistie en faveur des insurgés de 1871.

Ce fut un acte d'humanité généralement approuvé. Mais Grévy, dit l'austère, avait succédé au maréchal de Mac-Mahon, et l'opportunisme naissant flattait les nouvelles couches révolutionnaires.

Au lieu d'accepter avec reconnaissance l'amnistie, les communards la prirent comme une chose due ; et, aussitôt rentrés, les exilés commencèrent avec leurs partisans redevenus tout à coup audacieux une campagne d'insolents défis contre la société qui leur pardonnait.

D'où les promenades au cimetière du Père-Lachaise, devant «le mur des fédérés» le relèvement du drapeau rouge, et les banquets et les discours en l'honneur de la commune toujours prête à reprendre sa revanche.

Rien n'était plus facile que de couper court à ces manifestations illégales, en les interdisant dès la première fois qu'elles se produisirent, en faisant au besoin une loi.

Les opportunistes n'osèrent point, ce dont Gambetta se mordit les pouces fortement à Belleville.

On biaisa. On défendit le drapeau rouge dans les rues ; on le toléra dans l'enceinte du cimetière. Comme si un cimetière n'était pas un endroit public !

Des scènes violentes eurent lieu, et l'indulgence du gouvernement permit qu'elles se renouvelassent au grand détriment de la police toujours sacrifiée.

Les communards encouragés firent de la propagande, créèrent des journaux, briguèrent des mandats électoraux. Et la commune s'est installée quasi-maîtresse au Conseil municipal de Paris, et elle est représentée à la Chambre des Députés.

Une poussée extravagante du socialisme en France a été le résultat de cette tolérance coupable vis à vis de l'insolence des amnistiés. Et la tolérance a produit la faiblesse ; et la faiblesse a produit la lâcheté et la peur.

De là les lois si néfastes sur les syndicats ouvriers, et les grèves politiques non réprimées, et les dynamiteurs, et de la Bourse du travail, et le reste.

Et dire que, si ces révoltés avaient été tenus en bride sous la loi dès leur première tentative, nous n'aurions pas eu toutes ces conséquences devenues à cette heure si grosses que la manifestation annuelle des fédérés, qui s'est renouvelé dimanche, a passée inaperçue.

La cause s'est presque effacée, tant les effets ont pris de larges proportions ?

En 1879, il eût fallu prévoir. Les hommes de bon sens l'avaient bien dit. Mais les opportunistes haussaient les épaules, et ils nous ont conduits là où nous sommes, en face de ce que les politiciens appellent « la question sociale », c'est-à-dire au seuil de la plus aveugle des révolutions.

X. X.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

La conférence politique annoncée par M. Henry Marcel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et ancien chef de Cabinet de MM. Jules Ferry et Challemel-Lacour, a eu lieu dimanche soir au casino. La salle était littéralement bondée.

L'orateur a développé en termes très clairs, le programme des élections de 1893 : réformes à introduire dans le fonctionnement de nos institutions, réformes fiscales, etc.

Ce vaste sujet a vivement intéressé l'auditoire. Aucune interruption ne s'est produite et certains passages du discours de l'orateur ont été chaleureusement applaudis.

Le bureau était présidé par M. Latil, conseiller général, Maire de Sisteron, ayant pour assesseurs MM. Urbain Ferrand et le Vicomte d'Hugues, également candidat à la députation.

Lorsque celui-ci a pris la parole pour essayer de réfuter les arguments du conférencier, de nombreuses interruptions sont parties de tous les coins de la salle. Tout le monde voulant parler à la fois et le tumulte arrivant à son comble, le bureau a levé la séance.

Cet incident a été très diversement commenté dans le monde politique, chacun l'a vu à travers le prisme de ses convictions ou de ses sympathies. Nous le relatons à titre de pure information.

Si nous en jugeons par ces débuts, la campagne électorale sera chaude, chaque candidat paraissant décidé à disputer le terrain pied à pied.

Monsieur Béclard dont nous avions signalé les périgrinations à travers l'arrondissement, a disparu de la circulation, ce qui réduit définitivement à quatre, le nombre des concurrents en présence.

L'un d'eux, M. Bérenger, a adressé à tous les Maires de l'arrondissement, une lettre dans laquelle il leur demande leur avis sur les probabilités de sa candidature et dans laquelle il leur expose avec une grande sincérité, ses principes républicains, son état-civil et sa situation de fortune:

A titre de document, nous reproduisons le post-scriptum qui suit cette lettre :

«*Les pièces constituant mon état-civil, et les actes notariés de mes divers titres de propriétés, sont à mon domicile, à Sisteron, à la disposition des personnes que cela pourrait intéresser.*»

Cette façon d'agir nous oblige à faire un rapprochement qui n'est pas à l'avantage de M. Mac-Adaras, a qui nous avons vainement demandé jusqu'ici, le moindre petit bout de parchemin établissant son identité et ses droits au titre de général dont il s'affuble.

LÉONARD MONTUERRI.

REVUE EXPRESS de la PRESSE BAS-ALPINE

Les pièces de l'échiquier politique sont en pleine évolution. On sent que la fièvre électorale, monte, monte crescendo, en lisant les divers journaux Bas-Alpins, qui défendent un candidat.

A Digne, *L'Écho des Alpes*, journal de M. Reinach et le *Journal des Basses-Alpes*, qui soutient la candidature de M. Garcin, ont rompu déjà quelques lances..... à disiance. Dans l'arrondissement de Forcalquier, la situation est assez calme ; *Le Républicain des Alpes* n'ayant pas de contradicteur dans la zone de son collège électoral, en est réduit pour le moment à casser du sucre sur le dos du Vicomte d'Hugues. On prétend que M. Léger Bersœur, rédacteur en chef de ce journal, ne serait là que pour préparer l'éclosion de sa candidature.

Allons, tant mieux.

La Sentinelle des Alpes et le *Journal de Barcelonnette*, heureux comme les peuples qui n'ont pas d'histoire, se contentent de signaler les actes utiles de leur député respectif.

A Sisteron, le dialogue a lieu entre *L'Union Sisteronnaise*, journal de Mac-Adaras et *Le Publi-*

© VILLE DE SISTERON

cateur des Alpes, dirigé par M. le Vicomte d'Hugues. Un échange d'aménités... désagréables a lieu hebdomadairement entre ces deux feuilles locales.

Quatre mois nous séparent encore des élections législatives. Il y a de quoi rêver en supputant la quantité d'arguments que chacune de ces feuilles va être obligée d'accumuler pour faire prendre son ours.

SOSTHÈNE R...

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Société de Tir. — Ainsi que nous l'avions annoncé, le concours d'honneur a eu lieu dimanche dernier au Stand de la Société. La distribution des récompenses s'est faite aussitôt après, précédée de cette patriotique allocution de Monsieur le Capitaine Peignon, le sympathique président de la société :

Mes Chers Concitoyens,

C'est avec un sentiment de patriotique satisfaction, que je me fais un plaisir chaque année, à pareille époque, de venir affirmer le zèle et l'assiduité de la jeune génération qui fréquente la société de Tir, et les progrès obtenus.

Ce zèle et cette assiduité ne nous disent-ils pas combien grand et impérissable est chez tous l'amour de cette chère patrie pour le service de laquelle nous voulons être forts et prêts à toute lutte ?

Mais aussi de quels légitimes encouragements ne sommes nous pas entourés ?

— Monsieur le Ministre de l'Intérieur fait à la Société, don de trois ménailles pour récompenser les plus méritants, et au nom de la Société toute entière, je prie Monsieur le Sous-Préfet de Sisteron, dont la bienveillance est connue et appréciée de tous, d'être auprès de Monsieur le Ministre, l'interprète de nos sentiments de gratitude et de reconnaissance.

Le Conseil Municipal nous accorde un permis de chasse.

— Monsieur le Député nous gratifie d'une magnifique pendule.

— Et M. Bérenger, amateur, nous verse libéralement une somme de cinquante fr.

Merci encore, au nom de la Société, à ces généreux donateurs, dont le désir unique est de fortifier dans les jeunes âmes, les grands sentiments de la force et de la patrie.

Et maintenant après avoir dit les efforts de tous, il me reste à proclamer les lauréats du concours.

Nous regrettons, et le public avec nous, que les circonstances que l'on sait, empêchent de donner à ces cérémonies, l'éclat qu'elles comportent.

Voici les résultats de ce concours :

Maximum 18 points, tir au fusil de guerre, distance 200 mètres.

1er Prix :	Chauvin Siméon,	15	points.
2e —	Blanc Paul	13	—
3e —	Gauthier Irénée	13	—
4e —	Grangé, militaire	13	—
5e —	Nicolas Auguste,	11	—
6e —	Bonnet Marius,	11	—
7e —	Clergue Albert,	11	—
8e —	Eysseric Désiré,	10	—

1er accessit ex-œquo ; Beinet fils, Blanc Henri, 9 points.

2e accessit : Brun Louis, Astier, Chauvin Eugène, Léautier Adrien, 8 points.

Maximum 12 points, tir au revolver, distance 15 mètres.

1er prix :	Gasquet Henri,	10	points.
2e —	Donzion Charles	8	—
1er accessit :	Soulet,	8	—

Nous devons, mes chers concitoyens, être à juste titre fiers des résultats obtenus et je suis heureux de pouvoir féliciter publiquement les lauréats que je viens de proclamer.

Il ne me reste qu'un mot à dire et qui m'est personnel : « Vous avez par un vote, qui m'a profondément touché, renouvelé mon mandat de Président de la Société de Tir, cette nouvelle marque de confiance m'impose des devoirs qui, croyez-le je n'oublierai jamais.

Quoi que l'avenir nous réserve, vous me trouverez toujours à côté de vous ; un même sentiment nous a unis depuis six années que j'ai l'honneur de diriger votre société, l'amour de la patrie, ce même sentiment nous unira toujours et sera notre guide unique. Et je vous appelle tous à crier avec moi :

Vive la France, Vive la République. »

La prochaine séance est fixée au 18 Juin. Un prix sera décerné au tireur qui aura obtenu la meilleure série, parmi les sociétaires seulement.

Nécrologie. — Samedi dernier, s'est éteint, doucement, dans la 75e année de son âge et entouré de sa famille, Monsieur Charles-Joseph Tardieu, Pharmacien et membre du Conseil d'hygiène.

Estimé de tous et de rapports très agréables, un cortège de nombreux amis a accompagné á sa dernière demeure, cet homme de bien.

Nous joignons nos bien vifs regrets à ceux de son honorable famille.

Conseil du Jour. — Aucune boisson n'est meilleure, plus saine et plus rafraîchissante que notre Eau de Vals, source « Les Bernardins » prime du *Sisteron-Journal*, mêlée au vin ou aux sirops. Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15 francs adressé à l'administration du *Sisteron-Journal*. Les frais de port se payent en plus et à part, au moment de la livraison.

Concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes. — Un concours pour le surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les lundi 26 et mardi 27 juin 1893, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 17 ans au moins et de 25 ans au plus au 1er *janvier* 1893, sans infirmités, ayant une taille de 1m54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans et jusqu'à 28 ans les candidats qui justifient de trois années au moins de présence sous les drapeaux.

Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'armée et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats devront se présenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera closa le 15 juin 1893.

Session normale de pédagogie pratique. — *Quatrième année.* — Cette session aura lieu, comme les années précédentes, à l'Orphelinat Prevost, appartenant au département de la Seine, à Cempuis, près Grandvilliers (Oise), du 24 au 31 août 1893.

Les instituteurs et institutrices de France et des autres pays y seront cordialement admis, ils n'ont qu'à se faire inscrire d'avance et le plus tôt possible en s'adressant au Directeur de l'Orphelinat, qui s'empressera d'envoyer les renseignements et programmes á tous les éducateurs qui en feront la demande.

Un mot de la fin.

A la correctionnelle :

— Quel métier faites-vous ? jeune fille.

— Je... je suis...

— Vous rougissez ?

— Non, m'sieu le président, au contraire, je blanchis : je suis blanchisseuse.

ETAT CIVIL

Du 26 Mai au 2 Juin 1893.

NAISSANCES

Reynaud Marguerite-Jeanne-Baptistine.
Chauvin Eugénie-Ferdinande-Jeanne.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Tardieu Charles-Joseph, 75 ans.

Marché d'Aix

du 1er Juin 1893.

Bœufs limousins	1 35	à	1 40
Gris	1 25	à	1 30
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 60	à	» »»
Moutons africains	1 10	à	1 16
Réserve	1 27	à	1 30
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonete	» »»	à	» »»
Russes	» »»	à	» »»

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 31 Mai 1893.

La liquidation rend le marché extrêmement nerveux et les baissiers redoublent d'efforts ; ils se trouvent aidés d'une façon inattendue par un certain nombre de réalisations de spéculateurs heureux et le 3 o/o fléchit à 97.52. Ce n'est là qu'un instant de répit ; les achats se présentent de tous côtés et le 3 o/o remonte à 97.60. Sur le 4 1/2 on commence à constater des ventes au comptant et il tombe à 105.92

Les fonds d'Etat étrangers sont plus éprouvés. L'Italien est offert entre 92.95 et

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 18 —

MA TANTE LA FOLLE

— Mais où voyez-vous du désespoir, mon père ? J'avais conçu un rêve, il s'est évanoui. J'avais un idéal, il s'éloigne hors de portée de ma main, il est à jamais perdu pour moi, c'est certain, je vous en ai indiqué sommairement la raison. N'est-ce pas là l'aventure commune à la majorité des humains, des femmes comme des hommes ?

— Et que ferez-vous ?

— Comme les autres, j'arrangerai ma vie autrement.

— Et nous ? mon enfant ; pensez-vous á nous ? Ne vous laissez-vous pas égarer par l'égoïsme, par l'esprit malin ?

J'avoue que je fus un peu décontenancée. Je n'avais nullement envisagé les choses sous cet aspect, quand j'avais pris d'avance ma résolution en tout état de cause et disposé de ma vie future au cas où, comme il arrivait, mon père m'opposerait un refus péremptoire. Mais mon trouble dura peu. La « voix » d'en haut parla et ordonna.

— Quoi qu'il doive arriver, mon père, pardonnez-moi de vous manquer encore de respect en opposant á votre volonté de père de famille, de maître de maison, ma propre volonté, j'agirai au mieux de mes intérêts dans le présent et dans l'avenir.

Mon pauvre père baissa la tête et réfléchit un instant :

— Du moins peut-on savoir ?

— Rien, mon père. Je vous l'ai dit et je vous le répète avec une hardiesse et une fermeté que vous pouvez taxer á votre gré de pure révolte, bien qu'il n'y entre aucun sentiment de révolte, je suis libre de mon corps et de mon âme.

— Le suicide ! firent-ils tous deux aussi épouvantés l'un que l'autre.

— Oh ! mon père, vous me faites injure en même temps que vous vous faites injure à vous même Les sentiments dans lesquels vous m'avez nourrie, la droiture et la dignité que vous avez tâché de m'inculquer, ne s'opposent-ils pas à ce que je me réfugie dans ce port des lâches ? Maîtresse de mon âme, irais-je risquer de chercher mon malheur éternel pour une désillusion, si terrible soit-elle !

— Mais cet enfant-lá n'est pas folle, fit mon père, en réponse à un nouveau geste de ma mère. Elle raisonne sainement.

Voyons, Anaïs, épargne ton vieux père, épargne ta bonne mère ; dis-nous que tu te consoleras, que tu vivras comme si de rien n'était. Pardonne à ton père le chagrin qu'il te cause. A côté de l'idéal parfait, à défaut du rêve caressé, ne peut-on rencontrer un bonheur suffisant, une honnêteté, une loyauté, un amour qui soient, assez amples pour qu'on n'aie pas á regretter la perfection entrevue et perdue ?

— Assez mon père, pour vous comme pour moi. Votre mot est-il le dernier mot ?

— A mon grand regret, non.

— Alors n'en parlons plus, je sais ce qui me reste à faire. N'insistons pas plus que je n'insisterai désormais.

Mon père hésita, me regarda bien attentivement pendant quelques secondes, prit son chapeau et se retira pour ne rentrer que tard dans la soirée. Ma mère, comme la veille, essaya vainement de me faire causer. Le diner s'écoula plus tristement encore que les repas précédents, et nous nous séparâmes pour la nuit, sans que — c'était la première fois — un baiser eût été échangé entre nous.

IX

Le lendemain matin, quand mon, père, qui se levait généralement le premier quitta sa chambre pour entrer dans son cabinet, il fut fort étonné de me trouver déjà installée dans le cabinet de couture. J'avais été plus matinale que lui. Il me salua d'un « bonjour, Anaïs » un peu sec, et ne témoigna aucunement la surprise qu'il éprouva de ce que son bonjour fût resté sans réponse.

Nouvel étonnement pour ma mère quand elle entra à son tour dans cette salle à manger, qui était, on l'a pu voir, la vraie salle commune de la famille. Mais lorsque je ne lui rendis pas son salut, elle ne sut pas, elle, déguiser sa pensée.

— Je t'ai dit bonjour, Anaïs. Pourquoi ne me réponds-tu pas ? Es-tu sourde ?

(*A Suivre.*) G. PONTIS

Journal *LE BAVARD*
En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

© VILLE DE SISTERON

93.10. L'Extérieur cote 66 1/32 et le Portugais trouve difficilement acheteur à 22 3/4.

Suivant l'usage, les sociétés de Crédit ne se laissent pas influencer par la faiblesse relative du marché, faiblesse dont il est sage de ne pas s'exagérer la portée. Le Crédit Foncier est très demandé à 963. Le Comptoir National d'Escomte a un bon courant d'affaires à 485 ; c'est le seul établissement de crédit qui donne un revenu de 4 o/o aux déposants à long terme. Le Crédit Lyonnais côte 762. La Société Générale se consolide à 470 avec tendance à la hausse.

Les obligations des Immeubles de France s'inscrivent le 3 o|o à 386, les 4 o|o à 470. 75.

La Société Niçoise des Transports maritimes ne tardera pas à inaugurer son premier service entre Nice et la Corse et l'on de beaucoup d'espoir dans l'avenir de cette société

Les Chemins Economiques sont à 420 fr.

Ch. Heyman et Cie 10 rue du 4 Septembre Paris.

Ils n'ont pas osé.

L'Académie arrête au C son dictionnaire ;
La tâche de parler du savon du Congo,
De vanter ses vertus, sa senteur printanière,
Etait pour nos vieillards un trop rude fardeau.
Le 46e fauteuil, au Savonnier Victor Vaissier.

POUR TEINDRE SOI-MÊME
EN TOUTES NUANCES
TOUTES SORTES D'ETOFFES
Employez
LA KABILINE
SE TROUVE PARTOUT

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

Se vend en paquets de

250 gr., 500 gr., 1 kilo

Exiger sur chaque Paquet la Signature :

J. PICOT, Paris

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SISTERON

AVIS
AUX CRÉANCIERS

MM. les Créanciers de la faillite du sieur Emile Blanc, minotier, demeurant à Sisteron, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du code de commerce, ils doivent dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, à M. Giraud, Syndic définitif de la dite faillite, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de Sisteron.

La vérification des créances commencera le 13 juin 1893, à 2 heures du soir, en l'une des salles du Palais de Justice de Sisteron, devant M. Girard, Juge-Commissaire à la dite faillite, et sera continué sans interruption.

Le Greffier du Tribunal,
F. GIRAUD.

A CÉDER DE SUITE
ou à la St-MICHEL
CAFE *Bien Situé*
(Centre de la Ville)

S'adresser pour traiter, chez M. Bassac, notaire, ou au Bureau du Journal.

ETUDE
de
Me GASTON BEINET
avocat-avoué, à Sisteron,
Basses-Alpes.

VENTE
PAR
LICITATION

Il sera procédé le **vingt huit Juin mil huit cent quatre-vingt-treize** *à neuf heures du matin, au Palais de Justice à Sisteron, devant M. Gey, juge commis, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron. à la vente par licitation aux enchères publiques des immeubles ci après désignés situés sur le territoire des communes de Châteauneuf Val-Saint-Donat et d'Aubignosc, canton de Volonne arrondissement de Sisteron.*

IMMEUBLES
sis à Châteauneuf
Val - Saint - Donat

PREMIER LOT

Maison sise à Châteauneuf Val-Sain-Donat, après pré attenant, portée au cadastre sous les numéros 119 p, 120 p, 117 p, de la section B, d'une contenance cadastrale de treize ares, vingt-quatre centiares, confrontant : du midi et du levant, Javel ; du nord, Courbon.

Mise à prix : Trois Cents francs,
ci . . . . . 300 francs.

DEUXIEME LOT

Labour situé sur le territoire de la dite commune, quartier de Thoron, porté au cadastre sous le numéro 108 p, de la section B, d'une contenance cadastrale de un hectare, vingt-cinq ares, dix-neuf centiares, confrontant : du levant, Javel ; du midi, rase, du couchant, Marius Félix ; du nord, Richaud.

Mise à prix : Six Cents francs,
ci . . . . . 600 francs.

IMMEUBLES
Sis à Aubignosc

TROISIEME LOT

Blâche, située sur le territoire d'Aubignosc, quartier du Jas, portée au cadastre sous les numéros 277 p, 278 p, 279 p, de la section A, d'une contenance cadastrale de un hectare, quatorze ares, un centiare, confrontant : du levant, Meynier, du midi, Chabrier ; du nord Richaud.

Mise à prix : Trois Cents francs,
ci . . . . . 300 francs.

Ces immeubles dépendent de la succession du sieur Joseph-Paul Rivas, en son vivant, propriétaire à Châteauneuf Val-Saint-Donat.

La vente en a été ordonnée par le Tribunal à la requête du sieur François Feautrier, cafetier, domicilié et demeurant à Sisteron, ayant pour avoué Me Gaston Beïnet.

CONTRE

Le sieur Remy Meynier, propriétaire à Châteauneuf Val-Saint-Donat, pris en qualité de tuteur ad-hoc des mineurs Marie - Dolorès - Joséphine Feautrier et Aimé-Victor Feautrier, et les autres co-héritiers ayant pour avoué Me Borel.

La vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Sisteron.

En présence du sieur Girard-Auguste Thomé, subrogé - tuteur des dits mineurs ou lui dûment appelé.

S'adresser pour tous renseignements à Me Pol Borel, et à Me Gaston Beïnet, avoués.

Sisteron, le 1er juin 1893.
GASTON BEINET.

Enregistré á Sisteron, le Premier Juin mil huit cent quatre-vingt-treize. Folio, 24. Case, 4. Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, décimes compris.

RIVIÈRE.

ETUDE
de
Me AUGUSTE BASSAC
Notaire
à Sisteron (Basses -- Alpes)

Adjudication Volontaire

Le Dimanche 11 Juin 1893, *à deux heures après-midi, à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire, il sera procédé à la vente aux Enchères Publiques et Volontaires, des Immeubles ci-après désignés, appartenant à M. Fernand Beinet, huissier à Sisteron.*

PREMIER LOT

Partie de maison, sise à Sisteron, rue Droite, composée d'un magasin au rez-de-chaussée, cave au dessous, chambres au premier étage sur le devant et sur le derrière, confrontant : rue, Colomb et Mademoiselle Thélène.

Mise à prix : Six Cents francs,
ci . . . . . 600 francs.

DEUXIEME LOT

Maison d'habitation sise même rue Droite, numéro 46, composée d'un rez-de-chaussée servant de bureau, avec cuisine au fond, cave au dessous, cour à côté et sur le derrière écurie et grenier à foin au-dessus, trois étages tant sur le devant que sur le derrière, et galetas au dessus, touchant : Aubert, rue, Germain et Fabre.

Mise à prix : Quatre Mille francs,
ci . . . . . 4.000 francs.

TROISIÈME LOT

Maison d'habitation, sise à Sisteron, rue Porte - Sauve, composée d'une écurie au rez-de-chaussée, chambre et cabinet au premier étage, touchant : la rue, la caserne de gendarmerie et Joseph Aillaud.

Mise à prix : Cent francs,
ci . . . . . 100 francs.

QUATRIÈME LOT

Terre arrosable au quartier du Plan Laidet, contenant 12 ares.

Mise à prix : Deux Cents francs,
ci . . . . . 200 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Bassac, notaire dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété, et à Me Borel, avoué à Sisteron.

COFFRES FORTS DELARUE

Feuillure creuse et croisée dernier perfectionnement, système de gache en biseau rendant toute effraction impossible (modèle déposé) 34 médailles, 14 Diplômes d'Honneur. Hors concours. Exposition de Tours 1892, *seule médaille d'or.*

Paris, 127, Boulevard Sébastopol. — Envoi du catalogue franco.

SPECTACLES ET CONCERTS

PANORAMA
Place Castellane, MARSEILLE

LES CUIRASSIERS DE REICHSHOFFEN

(après la charge)
de 9 h. du m. à 6 h. du s. — *Entrée* : 1 fr.

PILULES OCO
Dépuratives et Purgatives

Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.

LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.

Prix du Baume OCO .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules OCO .. 2 fr. 50 la boîte

DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies

Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

AVIS
M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

Grande Boucherie Charcuterie
LAURENT BOUGEREL
SISTERON
Rue Droite, Maison L. Soulet

La Revue des Alpes
ET DU SUD-EST
Journal Illustré Hebdomadaire
Léon PAQUIER,
directeur

Abonnements : 1 an, 12 frs. — 6 mois, 7 frs.

BUREAUX : 5, *Rue Denfert-Rochereau,* 5
GRENOBLE

MUSÉE des FAMILLES
Edition populaire illustrée
Sommaire du N° 22 -- 2 Juin 1893.
DEUXIÈME ANNÉE

Le Petit Florentin, par H de Charlieu. — *Le Fulgore porte-lanterne*, par Maurice Maindron. — *L'Ane Riquet*, par Jack Morand. — *Les Galeries du Louvre : Un portrait d'Antonello de Messine.* — *Les Sortilèges de Pilar*, par Louis Castel. — *Le Déluge*, conte arabe, par Adrien Linden. — *L'Ami du Foyer.*— *Concours.* — *Mosaïque : Histoire des mots et des locutions.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an, 6 fr ; Six mois, 3 fr

VINS NATURELS
MAISON DE CONFIANCE
JEAN RULLAND
ISTERON

Petit vin Aramon.	25 fr.	l'hectolitre.
Supérieur...	30 fr.	—
Montagne...	35 fr.	—
Roussillon...	40 fr.	—
Roussillon Sup.	45 fr.	—
D'Espagne..	40 fr.	—
Alicante.....	45 fr.	—

GARANTI PUR RAISIN
ON PORTE A DOMICILE

OUTILLAGE D'AMATEURS
et d'Industrie
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s.g.d.g.
16, rue des Gravilliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions
Fabrique de Tours de tous systèmes et de **Scies mécaniques et scies à découper** (Plus de 60 modèles).
OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS
Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 700 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPÔT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadême de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Manufacture des POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

Demander l'envoi du PROSPECTUS ILLUSTRÉ qui tient ces pompes FRANCO

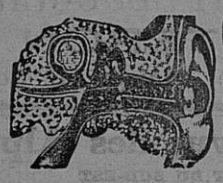

GUERISON DE LA SURDITE

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Éditeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

SYLVAIN LAMBERT

Successeur d'Éloi Moyroud

SISTERON

ACHAT ET VENTE

De Tous Produits du Pays
De Vieux Meubles et Vieux Métaux

GIBIER ET VOLAILLE

Maison de Confiance ouverte toute l'année et se recommandant par la loyauté de ses opérations.

PULVERISATEUR BROQUET
121, Rue Oberkampf, 121, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
LE SEUL RECONNU PRATIQUE. *Demander le Catalogue spécial.*

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

La Crémeine de ALFRED DUDOUY, Agent des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE

VEAU	à chair (très blanche)	bien	GRAS, GROS, LOURD
POULAIN		bien	FORT, MUSCLÉ, ROBUSTE
PORC		bien	GRAS, GROS, LOURD
AGNEAU		bien	GRAS, GROS, FORT

CREMEINE *la très nourrissante* coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10.000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromage. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers. Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^rs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à 25 kilos = 16 francs (mandat-poste), 50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et Détail — 75, RUE WAGRAM, 75 — AU MANS (SARTHE)

PULVERISATEUR BROQUET, 121, Rue Oberkampf, PARIS pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de Cuivre. Le Seul reconnu pratique. *DEMANDER le CATALOGUE SPECIAL.*

KEMMERICH L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. Le **BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* un Consommé excellent.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

Pâte de Nafé

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

La plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE

Ne contient ni Opium, ni Codéine. — Dans les Pharmacies

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

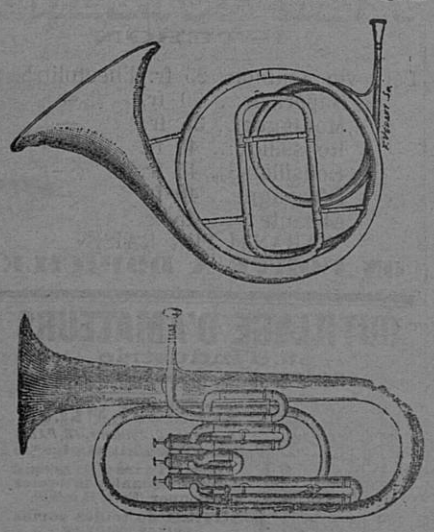

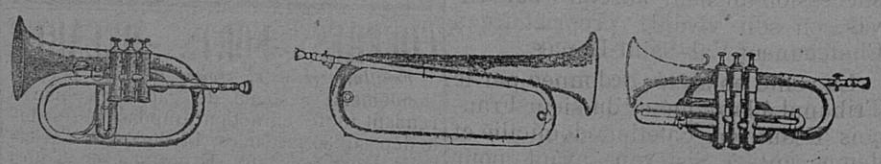

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succursale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON